


5.00 crédits

30.0 h

Q2

Enseignants	Klimis Emmanuel ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Thèmes abordés	<p>Le cours aborde les concepts fondamentaux de la science politique#: la démarche scientifique, le concept de pouvoir, la nature de l'État. Il analyse également les liens entre science politique et droit, d'un point de vue institutionnel autant que philosophique.</p> <p>Il étudie les régimes politiques (régimes démocratiques, régimes autoritaires, totalitarismes) et en compare les caractéristiques.</p> <p>Il s'intéresse ensuite aux acteurs de la scène politique#: les partis politiques#: les électeurs#: les citoyens dans leur démarche d'engagement individuelle, ou collective à travers les mouvements sociaux.</p> <p>Enfin, il aborde la justice conçue comme une politique publique.</p> <p>Les notions théoriques abordées au cours seront illustrées par des exemples tirés de l'actualité belge et internationale, en particulier concernant la thématique des droits des femmes et de la participation des femmes en politique ; les enjeux de développement durable et de transition ; les questions de décolonisation de la pensée, de la politique, et des relations internationales.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>En adéquation avec le référentiel d'acquis d'apprentissage du programme d'enseignement en droit, l'unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <p>I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires#: développement d'une culture en sciences humaines et sociales non-juridiques, mais complémentaires à celles-ci, afin de favoriser une approche interdisciplinaire des phénomènes juridiques et des phénomènes sociaux et politiques qui les sous-tendent.</p> <p>IV. Acquérir des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation à partir de situations concrètes et développer son sens critique à travers les nombreux exemples liant droit et science politique.</p> <p>V. Maîtriser la communication écrite et orale en anglais.</p> <p>Développer des compétences transférables#: développer son sens de l'autonomie dans la réalisation de tâches variées d'étude et de lectures#(capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.), affiner une éthique personnelle, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).</p> <p>De façon plus spécifique, au terme de l'enseignement, l'étudiant-e sera capable, à partir d'une discussion sur la dimension scientifique de la science politique, de renforcer sa compréhension des critères de scientificité des sciences humaines, juridiques comme non juridiques. Il sera également capable d'appréhender le contexte politique qui constitue à la fois le substrat de la règle de droit, et le résultat de l'évolution du droit, ce dernier étant, dans les deux approches, conçu comme un rapport de force plus ou moins pacifié selon le type de régime politique.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><u>Type d'évaluation</u> (et dispositifs éventuels) : examen écrit</p> <p><u>Langue de l'évaluation</u> : anglais</p> <p><u>Critères d'évaluation</u> : l'examen comporte à la fois un questionnaire à choix multiples, pour moitié des points, et des questions ouvertes portant sur le contenu du cours vu en auditoire, et/ou sur les lectures communiquées aux étudiant.e.s</p> <p><u>Autres précisions</u> : aucun document n'est autorisé pendant l'examen, pas même un dictionnaire (autorisé exclusivement pour les étudiants d'échange)</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Cours magistral en grand auditoire, exclusivement en présentiel et sans enregistrement des séances à l'exception de la séance inaugurale (pour la présentation du dispositif d'enseignement, des modalités d'évaluation, etc.).</p> <p>Des lectures obligatoires (1 ou 2 chapitres d'ouvrage et/ou article) seront également requises pour illustrer ou approfondir l'un ou l'autre point de la matière.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement présentera tout au long du quadrimestre les quatre thèmes suivants :</p> <p>Partie 1. Introduction générale et concepts fondamentaux</p> <p>1.1. Séance d'introduction : Qu'est-ce que la science politique ? Pourquoi un cours de science politique dans un cursus d'études de droit ?</p> <p>1.2. Pouvoir, autorité et légitimité</p> <p>1.3. Un portrait de l'État</p>

	<p>Partie 2. Les régimes politiques 2.1. Les régimes autoritaires et totalitaires 2.2. La démocratie</p> <p>Partie 3. Les acteurs politiques 3.1. Les partis politiques : Généalogie et organisation 3.2. Les élections et comportements électoraux 3.3. Socialisation politique et participation politique ; Mouvements sociaux : Ressources, répertoires et mobilisation</p> <p>Partie 4. Analyse des politiques 4.1. Les politiques publiques : Définition et analyse ; comprendre la Justice comme une politique publique</p>
Ressources en ligne	<p>Tous les supports de cours (dias <i>Powerpoint</i>) sont disponibles sur moodle, semaine après semaine, de même que les articles ou chapitres dont la lecture sera requise.</p> <p>Si des ressources supplémentaires sont proposées (à titre illustratif ou complémentaire), elles seront également mises à disposition sur moodle.</p>
Bibliographie	<p>available at Brussels/St Louis campus library:</p> <ul style="list-style-type: none"> - BROWN, Garrett W., McLEAN, Iain, McMILLAN, Alistair (2018), <i>The Concise Oxford Dictionary of Politics and International Relations</i>, Oxford University Press > available at the library - GARNER, Robert, FERDINAND, Peter, LAWSON, Stephanie (2016), <i>Introduction to Politics</i>, Oxford, Oxford University Press > available at the library - HAGUE, Rod, HARROP, Martin, McCORMICK, John (2019), <i>Political Science. A Comparative Introduction</i>, Basingstoke, Palgrave MacMillan
Autres infos	<p>Une bonne maîtrise de l'anglais (niveau B1 ou B2) est requise pour suivre ce cours, dont aucune des parties n'est enseignée en français et pour lequel toutes les interactions avec l'enseignant se dérouleront en anglais.</p> <p>Aucun usage de l'intelligence artificielle n'est requis pour ce cours ; son utilisation n'est pas possible dans le cadre du dispositif d'évaluation</p> <p>Le cours est enseigné au Q2</p>
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit (français-anglais)	DRAB1BA	5		
Bachelier en droit (français-néerlandais-anglais / Droit-Rechten-Laws)	DREB1BA	5		